



Paris, le 4 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La carte officielle des radars fixes et itinéraires de contrôle-leurres est en ligne sur le site de la Sécurité routière : radars.securite-routiere.gouv.fr

Lors du Comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018, le Gouvernement s'est engagé à publier une carte officielle des radars pour offrir aux usagers de la route une information fiable et actualisée sur l'emplacement des 3 275 radars fixes en service sur le territoire métropolitain et Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion).

Ouvert depuis le 2 juillet 2018 sur le site de la Sécurité routière (<https://radars.securite-routiere.gouv.fr>), ce portail permet de visualiser instantanément le nombre de radars en fonction dans chaque région.

Le visiteur a la possibilité de zoomer sur n'importe quel point de la carte afin de faire apparaître les pictogrammes qui symbolisent chaque type de radar. Il peut également faire une recherche par département ou par type de radar.

En cliquant sur l'un de ces pictogrammes, une fenêtre apparaît dévoilant les caractéristiques du radar : son emplacement (département, route), son type (radar fixe classique ou double sens, radar discriminant, radar « vitesse moyenne », radar de feu rouge ou de passage à niveau, itinéraire de contrôle-leurres), ainsi que la date de sa mise en fonction et la vitesse maximale autorisée à cet endroit.

Sont ainsi positionnés : les 1 993 radars fixes classiques (dont 728 radars double sens), les 695 radars de franchissement de feu rouge, les 407 radars discriminants, les 102 radars « vitesse moyenne », les 78 radars de franchissement de passage à niveau et les 70 itinéraires de contrôle-leurres, c'est-à-dire là où les radars sont déplacés régulièrement en n'étant annoncés que par panneau unique.

Les données publiées sur la carte des radars seront actualisées tous les deux mois. Cette carte en ligne est destinée à évoluer. Ainsi, dès 2019, elle intégrera la carte de l'accidentalité routière.

Contacts presse Sécurité routière :

Jean-Noël FOURNIER : 01 86 21 59 63/06 87 67 56 40

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65 / 06 88 16 08 78